

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

Délibération n° 2026-07-071

Date de la convocation : 12 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de conseillers présents : **20**

Nombre de procurations : **1**

Votes : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le dix-huit septembre deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, SABATIER Lucie, JACQUET Elodie, RAYMOND Jonathan, BALLERY Sarah, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

Procurations :

BESSION Hélène, procuration à EBOLI Laure

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260918-2026-07-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2026

Absent excusé : LARGERON Olivier

Secrétaire : CHAVANA Jean-Luc

OBJET : DENOMINATION DU PARC NATUREL ET DE LOISIRS DANIEL MANDON

Madame la maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part à la délibération et au vote, Monsieur le Premier Adjoint expose qu'en parallèle de l'inauguration de l'Espace Loisirs et Vie Sociale le Mille, il est proposé de renommer le complexe sportif et le parc naturel de la Croix de Garry. Le choix du nouveau nom proposé est Parc naturel et de loisirs Daniel MANDON en hommage à notre ancien maire qui a contribué à la création, au développement et à la préservation de ce vaste espace de + de 20 hectares, apprécié des genésiens mais aussi des promeneurs et des touristes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de renommer le complexe sportif et le parc naturel de la Croix de Garry en Parc naturel et de loisirs Daniel MANDON.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 18 septembre 2026.

La Maire
Geneviève MANDON

Le secrétaire de séance
Jean-Luc CHAVANA

